

JOURNAL OFFICIEL

DES

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

27 JANVIER 1965

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

8^e ANNÉE N° 10

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

INFORMATIONS

LA COMMISSION

65/24/CEE :

<i>La situation économique de la Communauté</i>	97/65
<i>I — La situation d'ensemble</i>	97/65
<i>II — La situation dans les pays de la Communauté</i>	100/65
<i>III — Les perspectives d'évolution de la production industrielle au cours du premier trimestre de 1965</i>	105/65

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

<i>Programmes prévisionnels pour le premier trimestre de 1965</i>	111/65
<i>I — Programme prévisionnel « charbon »</i>	111/65
<i>II — Programme prévisionnel « sidérurgie »</i>	114/65

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

INFORMATIONS

LA COMMISSION

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ

(65/24/CEE)

Conformément à la répartition des tâches, intervenue entre les trois exécutifs européens, la Commission économique européenne a la charge des études de conjoncture. Des fonctionnaires compétents des autres exécutifs européens y participent.

La Commission de la C.E.E. publie sous forme de brochure au début de chaque trimestre, une analyse conjoncturelle (voir pour ce trimestre : La situation économique de la Communauté, Décembre 1964).

Un résumé de cette analyse conjoncturelle est publié au *Journal officiel des Communautés européennes* comme introduction aux programmes prévisionnels trimestriels établis selon les règles en vigueur dans la Communauté européenne du charbon et de l'acier et qui sont présentés dans ce même numéro du Journal officiel.

I — LA SITUATION D'ENSEMBLE

Dans l'ensemble de la Communauté, l'expansion de la production a persisté en 1964 et s'est même accentuée par rapport à 1963. Des tendances à un meilleur équilibre économique, tant interne qu'externe, se sont fait jour dans le courant de l'année, sous l'effet, notamment, de la politique de stabilisation.

Le produit brut de la Communauté, en termes réels, s'est accru de plus de 5 % par rapport à l'année précédente, alors que la progression avait été de 3,9 % en 1963. Il y a un an, dans leurs prévisions pour 1964, les services de la Commission avaient tablé sur un accroissement de 4,5 %.

De 1958 — l'année où les premières mesures d'établissement du Marché commun sont entrées en vigueur — à 1964, le produit brut de la Communauté a ainsi augmenté de 38 %. La progression réalisée parallèlement aux États-Unis a été de 28 % et de 21 % dans le Royaume-Uni.

L'accroissement du taux d'expansion économique, en 1964, est en partie imputable à un facteur exceptionnel, à savoir les conditions climatiques bien meilleures qu'en 1963, et dont l'incidence a été particulièrement sensible sur la construction et sur la production des secteurs connexes, ainsi que sur la production agricole. Mais des fac-

teurs de croissance proprement conjoncturels, qui toutefois n'ont été déterminants qu'au premier semestre et qui ont fait place, par la suite, à certaines tendances au ralentissement de l'expansion, ont également contribué à l'augmentation du taux de progression annuelle.

Certains changements sont intervenus, d'une année à l'autre, dans l'évolution de la demande globale : la croissance de la demande extérieure s'est sensiblement renforcée, tandis que celle des dépenses intérieures a quelque peu perdu de sa vigueur.

L'expansion de la demande extérieure, au sens des exportations effectives de biens et services, s'est accélérée, en raison, d'une part, de l'essor plus vif de la conjoncture mondiale et, d'autre part, sous l'effet de la politique de stabilisation entreprise dans la Communauté. Par rapport à 1963, les exportations de marchandises de la Communauté vers les pays non membres ont dû s'accroître de quelque 9,5 % en valeur et d'environ 7 % en volume; de 1962 à 1963, la progression avait été de 5 %, en valeur comme en volume. L'expansion des exportations a été particulièrement vigoureuse au premier trimestre de 1964, et elle est ensuite demeurée assez vive, si l'on fait abstraction du fléchissement saisonnier des mois d'été, qui s'est accentué cette année.

Quant à la demande intérieure, sa croissance a été un peu plus faible qu'en 1963. En comparaison annuelle, cette constatation ne s'applique cependant pas aux investissements, dont le taux d'expansion a encore augmenté, tant en valeur qu'en volume. Ceci s'explique essentiellement par le développement des investissements sous forme de construction, qui résulte surtout de conditions climatiques bien plus favorables qu'en 1963. Les investissements d'équipement paraissent de nouveau avoir marqué un accroissement appréciable. Il est vrai qu'une nette régression s'est manifestée en Italie et qu'en France les investissements de l'industrie privée ont accusé une certaine faiblesse; mais la progression a été sensiblement plus forte que l'année précédente dans la république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas.

La croissance des investissements sous forme de stocks s'est considérablement renforcée, par suite de l'abondance des récoltes et aussi d'un processus de reconstitution des stocks de matières premières et de demi-produits, en partie de caractère cyclique et en corrélation avec les tendances qui ont caractérisé l'évolution des cours mondiaux.

L'expansion des dépenses de consommation s'est ralentie dans l'ensemble de la Communauté. C'est tout d'abord le cas des dépenses de consommation des administrations, par suite de l'action anti-inflationniste menée par les gouvernements, et en dépit de la vive accélération constatée aux Pays-Bas et dans le grand-duché de Luxembourg.

D'autre part, le taux d'accroissement, d'une année à l'autre, des dépenses de consommation

privée a légèrement baissé : il s'établit à quelque 8,5 % contre 10 % en 1963. En volume, la consommation privée peut avoir progressé d'environ 4,5 %, contre 5,5 % en 1963. Par habitant et pour l'ensemble de la Communauté, l'accroissement en volume de la consommation, par rapport à l'année 1958, s'établit de ce fait à quelque 24 %.

Le léger fléchissement de l'expansion de la consommation privée résulte essentiellement du fait que, dans quelques pays membres, comme la France et l'Italie, le rythme de progression des revenus nominaux des ménages, et surtout des salaires, s'est fait moins rapide, sous l'effet notamment de la politique de stabilisation. Ce ralentissement n'a pas été entièrement compensé, pour l'ensemble de la Communauté, par l'augmentation plus ou moins sensible des taux d'accroissement annuel, enregistrée en particulier aux Pays-Bas, mais aussi dans la république fédérale d'Allemagne.

Ainsi qu'il est indiqué plus haut, l'offre résultant de la production intérieure a montré une progression annuelle plus rapide qu'en 1963. En effet, la production agricole s'est nettement améliorée et le secteur des services a encore témoigné d'une expansion assez vive; mais c'est surtout la croissance de la production industrielle de la Communauté qui s'est accentuée. Mesurée d'après l'indice de l'Office statistique des Communautés européennes, la production industrielle doit avoir progressé de quelque 6,5 % par rapport à l'année précédente, contre 5 % en 1963. Si l'on se réfère, ici encore, à l'époque de l'instauration de la Communauté, on constate que la progression a été de 50 % de 1958 à 1964. Pendant la même période, l'accroissement s'est élevé, sur la base des indices nationaux, à 40 % aux États-Unis et à 27 % dans le Royaume-Uni.

La croissance conjoncturelle de la production industrielle a été particulièrement forte au premier trimestre de 1964; elle s'est ensuite ralentie, par suite notamment d'un fléchissement de la production en Italie.

De fortes tensions ont encore caractérisé le marché de l'emploi dans la plupart des pays membres; l'Italie est le seul pays où le nombre total d'heures travaillées ait diminué, tandis que certaines tendances à la détente se sont fait jour en France.

Les importations de la Communauté se sont encore accrues. En ce qui concerne les importations de marchandises en provenance des pays non membres, la progression, d'une année à l'autre doit avoir atteint quelque 6 % en volume et 8,5 % en valeur, contre 10,5 %, en volume comme en valeur, en 1963. Cette diminution du taux de croissance est notamment imputable à l'évolution des importations en Italie.

La relation entre l'offre et la demande a, dans l'ensemble, été un peu meilleure que l'année précédente. La hausse des prix, qui n'a pas tout à fait atteint 4 %, a donc été un peu moins vive qu'en 1963, où elle s'était chiffrée à 5 % (indice implicite

du prix du produit brut). Toutefois, d'un point de vue purement statistique, cette hausse est, pour une part, imputable à l'évolution enregistrée en 1963; l'atténuation des tendances à la hausse des prix s'est précisée dans le courant de l'année 1964.

L'amélioration de l'équilibre interne de la Communauté se reflète mieux encore dans l'évolution du commerce intracommunautaire. Le gonflement inflationniste des achats de certains pays membres a cessé, arrêtant du même coup la progression temporairement trop rapide des exportations d'autres pays membres. D'une année à l'autre, les échanges de marchandises entre pays membres pourraient néanmoins avoir augmenté de quelque 15 %, en valeur, contre 17 % en 1963.

Dans le domaine du commerce extérieur de la Communauté, la détérioration croissante observée depuis 1959 ne s'est pas poursuivie. Sur base annuelle, le déficit de la balance commerciale (d'après les statistiques douanières, C.I.F.-F.O.B.) doit avoir atteint, en 1964, quelque 3 milliards de dollars, ce qui correspond approximativement au montant enregistré en 1963. La détérioration s'est poursuivie jusqu'au premier trimestre; une tendance assez nette à l'amélioration est apparue au troisième trimestre.

La balance globale des paiements courants pourrait se solder, en 1964, par un léger excédent. Il n'est pas encore possible de fournir des indications suffisamment sûres en ce qui concerne les mouvements de capitaux. Tandis que les réserves d'or et de devises des autorités monétaires des pays membres ont augmenté de 727 millions de dollars au cours des dix premiers mois de 1964, la position nette en devises des banques commerciales, par contre, s'est sans doute détériorée dans une certaine mesure. Selon toute vraisemblance, la croissance économique de la Communauté se poursuivra en 1965. L'expansion conjoncturelle pourrait se maintenir au rythme ralenti observé depuis le second semestre de 1964.

La croissance de la demande extérieure pourrait être moins vive qu'en 1964. Cette évolution résulterait notamment d'une conjoncture mondiale moins orientée à l'expansion, mais également du fait que la demande intérieure pourrait accentuer sa pression dans la république fédérale d'Allemagne et peut-être manifester une reprise en Italie. Elle s'expliquerait aussi, en partie, par les mesures protectionnistes prises dans le Royaume-Uni et par une certaine diminution de la capacité concurrentielle des industries de divers pays membres.

Les investissements, eux aussi, progresseront moins rapidement. Mais ceci est surtout le cas pour les investissements sous forme de construction, dans l'hypothèse de conditions climatiques normales, ainsi que pour la formation de stocks. En revanche, les investissements d'équipement devraient pour le moins maintenir leur rythme d'accroissement actuel dans l'ensemble de la Com-

munauté; leur expansion demeurerait rapide dans la république fédérale d'Allemagne, marquerait une reprise en Italie, ne se modifierait guère en France, et ferait place dans les pays du Benelux, en particulier aux Pays-Bas, à un ralentissement plus ou moins prononcé.

Enfin, il semble bien que l'expansion des dépenses de consommation sera, une fois de plus, moins vive que l'année précédente. Il faut toutefois faire exception pour la consommation des administrations qui, selon toute apparence, aura tendance à progresser, pour l'ensemble de la Communauté, au même rythme qu'en 1964. L'expansion des dépenses de consommation privée pourrait encore se ralentir, moins nettement toutefois que l'année précédente. Comme la hausse des prix s'atténue également, l'accroissement du volume de la consommation privée pourrait atteindre approximativement le même taux qu'en 1964.

En ce qui concerne l'offre intérieure, on s'attend également à un certain fléchissement de l'expansion. Dans l'hypothèse de conditions climatiques normales, la croissance d'une année à l'autre sera plus faible qu'en 1964 dans l'agriculture et dans la construction. La progression de la production industrielle sera vraisemblablement plus lente, par suite d'une demande devenue moins dynamique, et, dans la république fédérale d'Allemagne, en raison de l'importance croissante des obstacles physiques à l'expansion, tels que les limites de la capacité de production et la pénurie de main-d'œuvre. Au total, les services de la Commission tablent actuellement sur un accroissement de quelque 4 % du produit brut en termes réels.

La croissance des importations, elle aussi, pourrait de nouveau accuser un certain fléchissement. Le déficit de la balance commerciale de la Communauté pourrait être, en 1965, du même ordre de grandeur que l'année précédente.

Dans l'ensemble, il n'est pas encore possible de déduire, des seules tendances actuelles de la conjoncture, des prix et des coûts, que l'équilibre économique, et en particulier la stabilité interne des prix et des coûts, pourront être rétablis en 1965. Sans doute, dans la plupart des pays membres, les tendances sont-elles orientées en ce sens; mais il faut continuer à les soutenir au moyen d'une politique conjoncturelle délibérément anti-inflationniste. Bien qu'ayant une portée générale, cette conclusion s'applique particulièrement à la république fédérale d'Allemagne, où les tendances laissent même présager une certaine aggravation des tensions internes, ainsi qu'aux Pays-Bas. L'Italie est le seul pays où il semble indiqué de suivre une politique prudente de stimulation de l'économie, axée sur les investissements.

Le Conseil a constaté, le 10 novembre 1964, qu'il y avait lieu de poursuivre la politique de stabilisation conformément à la recommandation qu'il a adressée aux États membres en date du 14 avril 1964.

II — LA SITUATION DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ

1. République fédérale d'Allemagne

L'évolution économique a été caractérisée en 1964 par une notable progression de la croissance. Par suite de l'essor très vif de la demande étrangère en 1963, qui s'est toutefois sensiblement affaibli au cours de l'année 1964, les investissements, en particulier ceux des entreprises, ont accusé une progression très accentuée. Tandis que l'expansion des dépenses de consommation publique demeurerait relativement modérée, celle de la consommation privée est devenue nettement plus rapide, sous l'influence d'un fort accroissement des revenus et en dépit d'une sensible augmentation de l'épargne.

Malgré une nouvelle aggravation des tensions sur le marché de l'emploi, la production industrielle a témoigné d'une grande élasticité. En moyenne annuelle, elle devrait avoir progressé d'environ 8 % en 1964, contre 3,4 % en 1963. Le produit national brut pourrait avoir augmenté en volume d'environ 6,5 %, contre 3,2 % en 1963 et 4,1 % en 1962.

En dépit d'un développement considérable des importations, le solde extérieur a atteint 6,5 milliards de DM, dépassant ainsi de près de 2 milliards de DM celui enregistré en 1963. Cependant, l'augmentation des réserves d'or et de devises du système bancaire a été moins vive que l'année précédente, les importations nettes en capital s'étant sensiblement réduites à la suite des mesures, prises ou annoncées, pour contenir l'afflux de capitaux. A fin octobre 1964, les réserves s'élevaient à 28,8 milliards de DM et se situaient ainsi à un niveau un peu plus bas qu'un an plus tôt.

Dans l'ensemble, les hausses de prix sont restées limitées. Au second semestre cependant, le climat des prix a clairement reflété les premiers symptômes d'une détérioration.

Les perspectives d'évolution économique pour 1965 laissent entrevoir une croissance toujours assez vive allant de pair avec un très haut niveau de l'emploi. S'il est vrai que la demande étrangère devrait encore se développer, le principal moteur

de l'expansion sera cependant constitué par la demande intérieure, et plus particulièrement par les investissements des entreprises et les dépenses de consommation privée. Celles-ci ne seront pas seulement influencées par un fort accroissement des revenus salariaux et de transfert, mais seront également stimulées par l'allègement de la fiscalité qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1965.

Bien qu'il ne faille prévoir qu'un accroissement limité de l'emploi, la production industrielle connaîtra encore une notable expansion, mais probablement moins vive que de 1963 à 1964, en raison d'une plus grande limitation des facteurs de production. Le produit national brut, en termes réels, devrait également progresser plus modérément en 1965; on escompte à présent, sur base annuelle, un accroissement d'environ 5 %. Le développement des importations se poursuivra. Toutefois, le solde extérieur devrait être encore du même ordre de grandeur qu'en 1964.

Étant donné ces perspectives pour l'évolution de la demande et de l'offre, il y a lieu de s'attendre à une persistance et même à une certaine accélération de la hausse des prix, d'autant plus que les coûts par unité produite pourraient, eux aussi, augmenter de nouveau un peu plus vite en 1965, par suite d'un ralentissement de l'expansion de la production, allant de pair avec une croissance plus vive des revenus salariaux.

Aussi est-il nécessaire de poursuivre les efforts de stabilisation, dans le sens de la recommandation du Conseil de la Communauté du 14 avril dernier, et même, si possible, de les intensifier dans les domaines où jusqu'à présent il n'en avait peut-être pas été assez tenu compte. Il est en tout cas exclu de penser déjà à un relâchement de ces efforts ou à des mesures à effet expansionniste, même de caractère limité, si l'objectif du maintien de la stabilité des prix doit réellement bénéficier d'une priorité absolue.

2. France

Des progrès assez sensibles ont pu être réalisés, au cours de l'année 1964, dans la voie du rétablissement de l'équilibre économique et financier.

La progression de la demande nominale, qui avait largement dépassé en 1963 les possibilités réelles de l'offre, s'est ralentie de façon notable. La demande extérieure s'est fortement modérée mais, surtout, les administrations ont fait preuve d'une grande prudence en ce qui concerne l'évolution de leurs dépenses, et les ménages ont manifesté une moindre propension à consommer. Par contre,

l'augmentation des dépenses d'investissement des entreprises, qui s'était déjà quelque peu affaiblie au cours des deux années précédentes, n'a sans doute plus accusé qu'un très faible ralentissement. Les dépenses consacrées à la construction de logements sont même restées fortement orientées à l'expansion.

Si la croissance conjoncturelle de la production intérieure a également marqué un certain ralentissement, celui-ci ne s'est toutefois dessiné qu'avec un certain retard dans le courant de l'année 1964,

et s'est limité à l'industrie, tandis que les autres secteurs, en particulier l'agriculture et la construction, ont encore contribué dans une mesure appréciable à l'expansion économique. Comme, au surplus, la production avait atteint un très haut niveau dès le début de 1964, le taux d'accroissement d'une année à l'autre du produit national brut en volume est encore assez élevé : il pourrait avoir atteint plus de 5 %, dépassant même, de la sorte, le chiffre de 4,4 % enregistré en 1963.

Par suite de l'affaiblissement de l'expansion de la demande intérieure nominale, certaines tendances sont apparues en cours d'année, d'abord à un meilleur équilibre interne et, aussi, plus tard, à une amélioration du solde extérieur.

Toutefois, le net fléchissement du rythme de hausse des prix — de décembre 1963 à octobre 1964, l'enchérissement, au stade de la consommation, n'a été que de 2,2 % contre 4,6 % pendant la même période de l'année précédente — n'est pas seulement imputable à un affaiblissement des facteurs conjoncturels d'enchérissement, mais aussi à l'instauration de mesures de contrôle direct des prix. Il semble, en particulier, que l'augmentation des coûts salariaux par unité produite se soit poursuivie, en dépit d'une certaine détente constatée sur le marché de l'emploi.

Le déficit des échanges extérieurs de biens et services n'a que peu diminué au cours de 1964. Pour l'année entière, il devrait atteindre, en termes de comptabilité nationale, quelque 500 millions de francs, alors qu'un excédent de 750 millions de francs avait été enregistré en 1963. La balance des paiements laissera néanmoins un solde positif important, puisque, selon toute probabilité, la balance des capitaux aura présenté des excédents plus élevés en 1964.

Les perspectives d'évolution économique pour l'année 1965 comportent encore certains éléments d'incertitude. Certes, les dispositions adoptées par les pouvoirs publics dans le domaine de la politique

économique et financière, de même que le jeu des facteurs purement conjoncturels, permettent d'escompter que l'expansion de la production, de l'emploi et des revenus se poursuivra. Toutefois, le rythme de croissance devrait d'abord rester très lent et pourrait ne devenir plus soutenu que dans le cours ultérieur de l'année.

Certaines impulsions seront exercées par la demande extérieure. Les investissements, notamment en ce qui concerne les administrations et les entreprises publiques, stimuleront également l'emploi et surtout l'évolution des revenus des ménages, de sorte qu'il faut s'attendre à un nouvel accroissement des dépenses de consommation privée.

C'est sans doute cette situation des divers éléments de la demande qui déterminera l'évolution de l'offre réelle; en effet, les capacités de production ne limiteront l'expansion que dans le seul secteur de la construction. Au total, le taux d'accroissement annuel du produit national brut en volume pourrait atteindre 3,5 % en 1965.

L'évolution relativement modérée qui est escomptée pour la demande globale accroît certes les chances d'un rétablissement de l'équilibre externe, mais aussi celles d'une poursuite de la stabilisation des coûts et des prix au cours de l'année 1965.

La tâche primordiale de la politique conjoncturelle, pour l'année 1965, doit être d'améliorer et d'exploiter ces chances au maximum. Il serait opportun de ne décider la mise en œuvre de mesures visant à stimuler certains éléments de la demande intérieure, même dans le domaine de l'investissement des entreprises privées, que lorsqu'il sera assuré qu'elles n'entraîneront pas de nouvelles tensions sur le marché de l'emploi, ni de nouvelles hausses des coûts et des prix. En outre, il faudrait compléter la politique de stabilisation par des mesures de politique structurelle, afin de réunir les conditions initiales pour une croissance économique à plus long terme qui soit à la fois rapide et réalisée dans la stabilité des prix.

3. Italie

En 1964, l'économie italienne a été caractérisée, pour une large part, par des tendances conjoncturelles à la baisse qui ont affecté l'offre et la demande, et par une hausse persistante — bien que ralentie — des coûts et des prix.

Du côté de la demande, il n'y a que l'exportation qui ait nettement progressé; elle s'est même accélérée, mais sans compenser entièrement la faiblesse de la demande intérieure. En effet, les dépenses de formation brute de capital fixe se sont même réduites assez sensiblement au cours de l'année; aussi ne devraient-elles guère avoir progressé vis-à-vis de l'année 1963. En dépit d'une hausse encore rapide des salaires minima conventionnels, et d'un accroissement encore appréciable

— à peu près le même qu'en 1963 — des indemnités de vie chère accordées sur la base de l'échelle mobile, l'expansion de la consommation privée a également été faible : par rapport à l'année 1963, elle pourrait atteindre plus de 8 % en valeur et environ 2,5 % en volume. Ce ralentissement a été en grande partie déterminé par celui qui a affecté la croissance de la masse salariale et sans doute par un certain affaiblissement de la propension à la dépense, ces deux phénomènes étant eux-mêmes en relation avec la tendance à une légère réduction du nombre total d'heures travaillées.

En ce qui concerne l'offre intérieure, seule la production agricole a montré une expansion sensible, et même accélérée. Par contre, en dépit du

temps particulièrement favorable, la production a baissé dans la construction, tout au moins durant la plus grande partie de l'année. La production industrielle également a marqué une régression conjoncturelle depuis le printemps, du moins jusqu'au troisième trimestre; tout au plus, pour l'année entière, aura-t-elle légèrement dépassé son niveau de 1963. Comme, dans le même temps, la valeur ajoutée dans le secteur des services s'est accrue plus modérément que l'année précédente, le produit national brut, en termes réels, n'a probablement augmenté, de 1963 à 1964, que dans une mesure assez réduite, soit de quelque 2,5 %, contre 4,8 % de 1962 à 1963.

L'évolution des importations a été particulièrement faible. Abstraction faite des variations saisonnières, les importations de marchandises ont fortement diminué depuis le deuxième trimestre; pour l'ensemble de l'année, elles devraient même se situer, en volume comme en valeur, en dessous de leur niveau de 1963.

En dépit de l'évolution hésitante de la demande, les prix ont, dans l'ensemble, maintenu nettement leur orientation à la hausse; celle-ci a été, dans une mesure croissante, déterminée par l'augmentation des coûts. D'une part, les prix de gros, après s'être stabilisés dans une première période de l'année, ont même accusé, jusqu'en juillet, un léger recul. D'autre part, la vive poussée des prix à la consommation s'est poursuivie, du moins jusqu'en automne, bien qu'à un rythme un peu moins rapide qu'en 1963. En octobre, les prix de gros se situaient à 2,5 % au-dessus du niveau qu'ils avaient atteint un an plus tôt, tandis que les prix à la consommation et le coût de la vie le dépassaient respectivement de 5,7 et 6,2 %.

Pour la première fois depuis cinq ans, le déficit de la balance commerciale s'est réduit très sensiblement, tombant de 2,5 milliards de dollars en 1963 à environ 1,3 milliard de dollars en 1964. Cette diminution, jointe à la réapparition d'un excédent de la balance des capitaux, a provoqué un renversement prononcé des tendances de la balance globale des paiements. Celle-ci, qui avait accusé, en 1963, un déficit de près de 1,3 milliard de dollars, se sera même soldée, en 1964, par un excédent considérable. En dépit d'une forte réduction de l'endettement des banques à l'étranger et des paiements effectués par l'Italie au titre du relèvement de son quota auprès du Fonds monétaire international, les réserves d'or et de devises des autorités monétaires se sont accrues de 336 millions de dollars au

cours des onze premiers mois de 1964, passant ainsi à 3.393 millions de dollars.

Le fort ralentissement de l'activité économique en 1964 paraît tenir, dans une large mesure, au fait que, l'année précédente, le processus d'inflation n'a pas été combattu en temps utile ni en réalisant un dosage adéquat des instruments de politique conjoncturelle utilisés. Avant tout, la tâche de stabilisation dans cette période a incombé, pour une part assez lourde, à la politique monétaire et du crédit au sens le plus large. Ceci a contribué au fort déclin des investissements des entreprises, qui doit être tenu pour l'une des causes essentielles du ralentissement de la conjoncture.

Par suite de l'amélioration extrêmement rapide de la balance commerciale et compte tenu de la régression simultanée de l'emploi à l'intérieur, la politique conjoncturelle de l'Italie s'est à nouveau, plus tard dans l'année, axée de plus en plus sur un soutien de la demande, en particulier dans le domaine des investissements.

Dans l'ensemble, l'évolution de la demande pourrait cependant rester hésitante durant une partie de l'année 1965. Tandis que la demande étrangère devrait encore accuser une nette expansion, qui cependant sera sans doute moins rapide, il est possible que la demande intérieure demeure faible dans les premiers temps. Ceci est surtout le cas pour la formation brute de capital fixe, qui accusera une nette reprise, mais peut-être seulement vers le milieu de l'année. Pour le second semestre, on peut s'attendre à une certaine accélération de l'expansion des dépenses de consommation privée. Le produit national brut, en termes réels, pourrait augmenter de plus de 3 %, et la production industrielle de 4 % environ.

Compte tenu de ces hypothèses, l'importation pourrait manifester une notable reprise. Les perspectives concernant l'évolution de la balance des paiements en 1965 n'inspirent cependant pas d'appréhension pour le moment. Par contre, il y aurait lieu de s'inquiéter dans le cas d'une persistance de la hausse excessive des coûts et des prix. Aussi la politique conjoncturelle devrait-elle faire l'objet d'un dosage très prudent et, en cas de besoin, être promptement corrigée au moyen de mesures propres à freiner la demande. Elle devrait principalement encourager les investissements productifs — c'est-à-dire tendant à réduire les coûts — et être complétée par des mesures susceptibles de contenir l'augmentation de ceux-ci.

4. Pays-Bas

L'évolution de l'économie néerlandaise a été caractérisée en 1964 par une demande globale fortement excédentaire, qui a provoqué des déséquilibres très accentués. La vive expansion de la demande globale a été due non seulement à une

progression des exportations de biens et services sensiblement plus rapide qu'il n'était prévu, mais aussi et surtout à une notable accélération de la croissance de la demande intérieure nominale.

La progression des dépenses relatives à la formation brute de capital fixe, qui s'était amorcée dans le courant de l'année 1963, s'est poursuivie à un rythme encore plus rapide, tout au moins pendant la première moitié de 1964. Simultanément, les dépenses de consommation ont fait un véritable « bond en avant » par suite des décisions prises à la fin de 1963 en matière de politique salariale (« explosion des salaires »). Sur base annuelle, elles pourraient avoir progressé d'environ 13 %. Fait caractéristique, la hausse des coûts a contribué à provoquer un enchérissement d'une telle importance (le niveau des prix à la consommation a sans doute augmenté de 6,5 % de 1963 à 1964) que le taux de croissance en volume de la consommation n'a été que de l'ordre de 6,5 %, et a donc été un peu plus faible que l'année précédente, où il s'était élevé à 7 %.

En effet, les salaires et traitements nominaux du secteur privé ont augmenté d'environ 17 % par tête au cours de l'année 1964, ce qui représente le taux de croissance le plus important qui ait été enregistré depuis la guerre. Dans la fonction publique, leur progression a même atteint 21 %.

La détente sur le marché de l'emploi ne s'est pas produite, tout au moins jusqu'à la fin de l'automne, bien qu'elle ait été attendue en raison notamment de l'évolution des salaires et à la suite des répercussions de la hausse des coûts salariaux sur les marges bénéficiaires et ainsi sur les investissements des entreprises.

Sous la pression de la demande et à la faveur de conditions atmosphériques plus favorables au début de 1964 qu'au début de 1963, l'offre intérieure s'est fortement développée. La production industrielle devrait avoir progressé de 7 % de 1963 à 1964, contre 4,5 % de 1962 à 1963 (indice CBS). La croissance en volume du produit national brut aura sans doute dépassé 6,5 %, alors qu'elle ne s'était élevée qu'à 3,6 % l'année précédente.

L'expansion des importations a été beaucoup plus vive encore — et aussi plus rapide que celle des exportations; la balance des paiements courants devrait avoir accusé une détérioration d'environ 1,3 milliard de florins de 1963 à 1964. Mais il est possible que la balance des opérations en capital se soit soldée par un excédent, de sorte qu'au total le déficit de la balance globale des paiements pourrait être seulement de l'ordre de 300 millions de florins.

Bien que les perspectives pour l'année 1965 présentent encore certains éléments d'incertitude, il est possible d'affirmer que l'expansion de l'économie néerlandaise se ralentira fortement. Les autorités néerlandaises ont cru opportun, sans doute dans le but d'obtenir une modération de la part des partenaires sociaux, d'appliquer la réduction des impôts déjà à partir du 1^{er} juillet 1965. Néanmoins les décisions dans le domaine des salaires comportent encore une progression sensible de ceux-ci.

Il est permis de penser que, malgré la détérioration éventuelle de la capacité concurrentielle de l'économie néerlandaise, la demande étrangère effective demeurera assez dynamique en 1965, bien que son rythme de croissance doive être moins rapide que l'année précédente. Son développement sera favorisé notamment par une diminution de la pression que la demande intérieure exerçait sur les capacités de production.

En effet, l'expansion de la demande intérieure sera peut-être moins rapide, eu égard au fait que « le boom » des investissements publics et privés touchera à sa fin. De plus, en admettant que la hausse des salaires atteigne environ 8 % par salarié dans le secteur privé, les dépenses de consommation des ménages augmenteront encore, mais moins fortement que de 1963 à 1964.

Même dans ces conditions, il n'y aurait lieu de s'attendre qu'à une légère atténuation des tensions observées sur le marché du travail. La production industrielle pourrait progresser de plus de 4 %, et la croissance en volume de l'ensemble du produit national brut ne devrait guère dépasser 3,5 %. L'accroissement des importations serait nettement moins important que de 1963 à 1964.

Néanmoins, la hausse des prix intérieurs se poursuivra encore, mais à un rythme moins rapide qu'en 1964. Le déficit de la balance des paiements courants diminuera sensiblement, mais il ne disparaîtra pas encore complètement.

Ainsi, la réalisation des objectifs que le Conseil de la Communauté avait assignés en priorité à la politique commune de stabilisation ne serait pas encore assurée aux Pays-Bas avant la fin de l'année 1965. Aussi la politique conjoncturelle anti-inflationniste devra-t-elle être poursuivie, et même intensifiée si, en dépit des effets que l'on attend encore des mesures déjà prises, certains éléments de la demande intérieure avaient tendance à progresser plus fortement qu'il n'avait été prévu.

5. Union économique belgo-luxembourgeoise

BELGIQUE

L'expansion économique s'est poursuivie jusqu'au printemps 1964 au rythme accéléré observé depuis le début de 1963. Bien qu'une tendance au

ralentissement de la conjoncture se soit ensuite affirmée, la croissance annuelle a été plus forte en 1964 qu'en 1963. Cette dernière remarque

s'applique notamment à la demande extérieure, entendue au sens des exportations effectives de biens et services. Mais c'est précisément dans le secteur des exportations que le rythme d'expansion semble avoir fléchi graduellement en cours d'année.

Les principaux éléments de la demande intérieure ont continué de se développer tout au long de l'année. L'expansion la plus rapide a été enregistrée dans le domaine de la formation brute de capital fixe, dont l'évolution traduit non seulement un renforcement de la propension à investir dans le secteur des entreprises, mais aussi une très forte progression des investissements publics.

Les dépenses de consommation des administrations ont également augmenté fortement, mais dans une moindre mesure que la consommation privée, dont la progression a été de l'ordre de 10 % en valeur et d'environ 5 % seulement en volume, compte tenu de la hausse sensible des prix. L'expansion de la demande de consommation a été stimulée en grande partie par la croissance accélérée des revenus salariaux et des revenus de transfert; toutefois les revenus de la propriété et de l'entreprise ont aussi augmenté sensiblement.

L'offre intérieure s'est développée plus rapidement qu'en 1963. Le taux de croissance de celle-ci n'a pas seulement été influencé par la progression conjoncturelle parfois très vive de la demande, mais aussi par des facteurs particuliers, notamment le niveau relativement faible de la production au cours des premiers mois de 1963. La production industrielle pourrait avoir augmenté de 7 %, contre 6,2 % en 1963. Pour l'ensemble du produit national brut, l'accroissement est estimé à plus de 5 % en volume en 1964, au lieu de 3,6 % en 1963.

Malgré cette forte expansion de la production, et bien que les importations se soient accrues à un rythme accéléré, une assez forte hausse des prix a été observée (de l'ordre de 5 % par rapport à l'année précédente). En effet, de nombreux secteurs ont été caractérisés, ne serait-ce que temporairement, par un déséquilibre marqué entre la demande et l'offre; en outre, la hausse des coûts s'est accélérée. Les prix des matières premières ont augmenté et les tensions sur le marché du travail ont favorisé la hausse des autres coûts de production les plus importants.

En 1963 déjà, la balance des paiements courants, traditionnellement excédentaire, s'était sol-

dée par un déficit. En 1964, ce déficit s'est nettement aggravé en raison des déséquilibres intérieurs, malgré une expansion plus rapide des exportations. Toutefois, la balance des paiements courants pourrait s'être améliorée au quatrième trimestre. Si la balance globale des paiements se soldera en définitive par un excédent, cela s'explique uniquement par des importations nettes de capitaux réalisées notamment par les pouvoirs publics.

Les tendances au ralentissement de l'expansion de la demande qui se sont dessinées au cours du deuxième semestre traduisent non seulement l'évolution hésitante de la demande extérieure, mais aussi, en partie, les premiers effets des mesures de stabilisation prises par les pouvoirs publics. L'incidence de ces facteurs et de ces tendances pourrait être ressentie jusqu'en 1965. Il faut toutefois s'attendre à ce que la demande globale augmente encore, bien qu'à un rythme plus lent qu'en 1964.

Si de nouveaux progrès sont attendus dans le domaine de la demande extérieure, l'expansion de la demande nominale d'investissements privés, et surtout de la consommation privée, devrait également se poursuivre. La consommation des administrations continuera sans doute de marquer une croissance relativement forte en valeur, tandis que la progression des investissements publics pourrait s'affaiblir sensiblement.

Au total, il y a lieu d'envisager un certain fléchissement du taux de croissance de la production. Le produit national brut à prix constants pourrait augmenter de plus de 3,5 % en 1965.

Malgré le ralentissement prévisible de l'expansion de la demande globale nominale, qui pourrait affecter surtout la demande extérieure et la demande d'investissement, une certaine tendance à la persistance des déséquilibres internes et externes semble pouvoir être décelée. Tout au moins y a-t-il lieu de craindre que la hausse des prix et des coûts ne demeure très sensible et que la balance des paiements courants n'enregistre une amélioration insuffisante. Aussi, la politique de stabilisation doit-elle être poursuivie, notamment dans le domaine de la politique budgétaire. Même si un affaiblissement de l'expansion se produisait, tout relâchement prématuré des efforts serait inopportun aussi longtemps que la réalisation des objectifs déclarés de la politique de stabilisation ne sera pas assurée.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Alors que les progrès réalisés en 1963 avaient été minimes, l'économie luxembourgeoise a connu une expansion très rapide en 1964.

Cette évolution reflète surtout la forte reprise de la demande mondiale de produits sidérurgiques, qui, de 1963 à 1964, devrait avoir entraîné un

accroissement d'environ 12 % en volume des exportations luxembourgeoises de marchandises. En valeur, la progression des exportations aura été plus forte encore.

Des impulsions conjoncturelles appréciables ont également émané de la demande intérieure. Les dépenses de consommation se sont accrues beaucoup plus rapidement qu'en 1963, du fait que les salaires et traitements ont été fortement majorés dans le secteur privé et ont continué d'augmenter dans la fonction publique. La formation brute de capital fixe, elle aussi, a de nouveau progressé sensiblement.

L'offre intérieure s'est développée à un rythme accéléré. Le produit national brut, qui n'avait augmenté que d'un peu moins de 1 % de 1962 à 1963, devrait s'être accru d'environ 6 % en volume de 1963 à 1964. A elle seule, la production industrielle (indice STATEC) aura vraisemblablement enregistré une progression de plus de 9,5 %.

L'expansion de la demande, qui a, sans aucun doute, été plus rapide que celle de l'offre dans un grand nombre de secteurs, les hausses des coûts qui ont résulté notamment des tensions excessives observées sur le marché de l'emploi, et enfin certaines influences extérieures ont entraîné une hausse accélérée du niveau des prix.

Il est probable que l'expansion économique se poursuivra en 1965, mais vraisemblablement à un rythme nettement moins rapide qu'en 1964. Les impulsions émanant de la conjoncture mondiale s'affaibliront sensiblement, par suite d'une tendance à la stabilisation de la demande de produits sidérurgiques, dont les premiers symptômes se sont manifestés déjà au milieu de l'année 1964. La croissance de la demande intérieure nominale devrait aussi s'affaiblir, notamment en raison d'une régression des investissements fixes et d'une expansion moins vive des dépenses de consommation privée.

Du côté de l'offre, il y a lieu de prévoir un ralentissement assez sensible du rythme de croissance de la production. Il est probable que le taux d'accroissement en volume du produit national brut retombera à 1 % environ. Les importations, notamment de biens de consommation, progresseront sans doute encore, mais moins fortement que de 1963 à 1964.

Les perspectives qui s'ouvrent pour 1965 ne font pas encore apparaître de tendances suffisamment nettes à la stabilisation des prix et des coûts. Aussi est-ce avec raison que les autorités luxembourgeoises se voient dans la nécessité de poursuivre et même d'intensifier la lutte contre les tendances inflationnistes.

III — LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE DE 1965

Le ralentissement de la croissance conjoncturelle de la *production industrielle*, qui s'était dessiné au second trimestre de 1964, a été particulièrement marqué au troisième trimestre. Mais il ne s'est plus accentué, semble-t-il, durant les derniers mois de l'année.

Au cours des mois d'été, la production industrielle a été affectée surtout en France, par l'allongement des congés. De plus, en Italie, de nombreuses entreprises ont concentré sur les mois de vacances la réduction d'activité déterminée par l'évolution de la demande; au début de l'automne, il semble que la production ait atteint, dans ce pays, à une stabilisation conjoncturelle. Par ailleurs, la pénurie de main-d'œuvre n'a permis qu'une expansion modérée aux Pays-Bas. Des signes d'affaiblissement de l'expansion économique sont également apparus en Belgique, et la croissance de la production sidérurgique s'est ralentie au grand-duché de Luxembourg. Par contre, un notable accroissement de la production a encore été observé en Allemagne (R.F.)

L'expansion conjoncturelle de la production industrielle restera modérée au cours des premiers

mois de 1965. Dans la république fédérale d'Allemagne, la vigoureuse expansion de l'activité économique générale devrait se poursuivre, bien que, dans certains secteurs, en particulier dans la sidérurgie, les perspectives ne soient plus aussi favorables que jusqu'à présent. Dans les autres pays, en particulier dans les pays du Benelux et en France, l'évolution des divers éléments de la demande ne permet pas de prévoir que les taux de croissance d'une année à l'autre recommenceront d'augmenter, d'autant que le niveau de la production avait été exceptionnellement élevé au début de 1964 et qu'il faut se baser, pour 1965, sur l'hypothèse de conditions climatiques normales. Aussi la production industrielle de la Communauté pourrait-elle, au premier trimestre de 1965, dépasser de 3 % le niveau qu'elle atteignait un an plus tôt.

Dans la construction, en particulier, l'expansion ne sera vraisemblablement que modérée, ce qui ne manquera certainement pas d'avoir également des effets défavorables sur la première transformation des métaux. Mais l'industrie de *transfor-*

mation de métaux, au sens strict, ne devrait connaître elle aussi, qu'un taux de croissance relativement bas. En effet, les progrès de la production dans la construction mécanique sont assez limités dans la plupart des pays membres, et surtout dans ceux où la propension à investir est encore faible ou est

devenue plus faible. En outre, il n'y a sans doute pas lieu d'escompter une forte croissance de la production automobile. Au total, la production de l'industrie transformatrice des métaux ne devrait dépasser que de 3 % à peine celle du premier trimestre de 1964.

TABLEAU 1

Production industrielle de la communauté

Année ou trimestre	Production industrielle ⁽¹⁾			Production de l'industrie transformatrice des métaux	
	Indice brut		Indice désaisonnalisé ⁽²⁾	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente
	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	1958 = 100		
1959	106	6		105	5
1960	119	12		120	14
1961	127	7		130	9
1962	135	6		138	6
1963	141	5		144	5
1964	150	6			
1963					
I	135	2	137	137	1
II	147	6	140	152	6
III	132	5	143	131	6
IV	152	7	147	156	6
1964					
I	151	12	149	152	11
II	156	6	150	161	6
III ⁽³⁾	137	3,5	151	135	4
IV ⁽⁴⁾	157	3,5-4	153	162	4
1965					
I ⁽⁴⁾	155	3	155	157	3

⁽¹⁾ A l'exclusion de la construction, des industries alimentaires, boissons et tabacs.

⁽²⁾ Tendances approximative de la production industrielle.

⁽³⁾ Chiffres provisoires.

⁽⁴⁾ Prévisions.

A — L'industrie automobile

Au troisième trimestre de 1964, la production de *voitures particulières et commerciales* de la Communauté a été inférieure de 6 % à celle qui avait été enregistrée un an plus tôt. Cette forte accentuation du mouvement saisonnier n'est pas seulement imputable à la tendance générale à l'allongement des congés, mais aussi, bien que dans une mesure variable suivant les pays, à des réductions d'activité déterminées par l'évolution conjoncturelle de la demande.

En effet, il semble que la demande extérieure (échanges intracommunautaires compris) ait, en général, perdu de son dynamisme et qu'elle ait

même marqué un net recul en France et dans la république fédérale d'Allemagne. Sur les marchés intérieurs, la demande a encore réalisé d'importants progrès dans les pays du Benelux et dans la république fédérale d'Allemagne ; en Italie et en France, par contre, le nombre des immatriculations de voitures neuves accuse une nette diminution par rapport à celui qui avait été enregistré un an plus tôt.

Au cours des prochains mois, l'évolution de la production sera affectée par la forte augmentation des stocks qui a été récemment observée en Italie et en France, en dépit de certaines réductions de la durée du travail. Quant aux impulsions émanant

de la demande extérieure, elles resteront sans doute limitées, d'autant que l'incidence des mesures prises au Royaume-Uni pour limiter les importations se fera sentir de plus en plus. Toutefois, l'abrogation, en Italie, de la taxe spéciale à l'achat de voitures particulières pourrait stimuler les échanges intracommunautaires, dans la mesure où le permettra la tendance des dépenses de consommation privée.

Au total, on peut estimer que la production mensuelle moyenne de voitures particulières et commerciales, dans la Communauté, n'atteindra que 441.000 unités pour le premier trimestre de 1965, ce qui représente une diminution de 6 % par rapport au niveau du premier trimestre de 1964.

La production de véhicules utilitaires a également été caractérisée, durant les mois d'été, par une diminution due à la faiblesse de la demande intérieure, qui s'est surtout manifestée en Italie, mais aussi, dans une moindre mesure dans la république fédérale d'Allemagne. D'autre part, les exportations de l'ensemble de la Communauté, dont on n'escompte qu'une légère progression, ne paraissent pas constituer une compensation suffisante pour assurer une expansion sensible de la production. Pour le premier trimestre de 1965, il y a donc lieu de s'attendre que le nombre de véhicules utilitaires construits mensuellement dans la Communauté s'établisse, en moyenne, à quelque 49.000 unités, marquant ainsi une légère diminution par rapport aux résultats très favorables du premier trimestre de 1964.

TABLEAU 2

Production de véhicules automobiles

(moyennes mensuelles)

Année ou trimestre	Voitures particulières et commerciales		Véhicules utilitaires (tracteurs exclus) ⁽¹⁾	
	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente
1959	258,8	17	33,4	5
1960	300,3	16	40,1	20
1961	306,2	2	41,0	2
1962	362,6	18	42,4	3
1963	421,4	16	45,1	6
1963				
I	414,5	15	47,1	10
II	447,5	22	45,6	8
III	373,3	19	39,7	5
IV	450,3	11	47,8	2
1964				
I	469,6	13	49,9	6
II	453,5	1	48,4	6
III ⁽²⁾	349	— 6	37	— 6
IV ⁽³⁾	429	— 5	47,6	0
1965				
I ⁽³⁾	441	— 6	49	— 2

⁽¹⁾ Jusqu'en 1961, les données comprennent la production, dans la république fédérale d'Allemagne, de tracteurs routiers et de tracteurs à semi-remorques.

⁽²⁾ Chiffres provisoires.

⁽³⁾ Prévisions.

B — Construction mécanique

L'expansion de la production dans l'industrie de la construction mécanique est demeurée relativement lente au troisième trimestre. En Italie, une baisse de 20 % a même été enregistrée par

rapport à la même période de 1963, et s'est étendue à toutes les catégories de biens d'équipement et même, depuis peu, aux machines agricoles. En Belgique les tendances se sont également affaiblies dans la plupart des branches, et en particulier en ce qui concerne la construction de machines

pour l'industrie textile; toutefois la production est demeurée en légère expansion. Bien qu'une légère amélioration de la propension à investir des entreprises se soit manifestée en France depuis le milieu de l'année, elle n'a pas encore influencé les résultats de la production dans la construction mécanique. Dans la république fédérale d'Allemagne, où les entrées de commandes de la construction mécanique ont dépassé de 20 %, au troisième trimestre, leur niveau de la même période de 1963 — ce qui a déterminé un accroissement des carnets

— l'expansion de la production est demeurée assez vive.

Il est probable que, dans l'ensemble de la Communauté, la production dans la construction mécanique progressera encore à un rythme modéré au cours des premiers mois de 1965; en effet, elle accusera encore une expansion sensible dans la république fédérale d'Allemagne et une certaine reprise n'est pas exclue en Italie.

TABLEAU 3

Production de l'industrie de la construction mécanique ⁽¹⁾

Année ou trimestre	Allemagne (R.F.)		Belgique		France		Italie	
	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente
1959	103	3	101	1	94	— 6	111	11
1960	118	14	117	16	97	3	136	23
1961	130	10	129	10	109	12	155	14
1962	131	1	149	14	114	5	163	7
1963	127	— 3	158	7	129	—	175	7
1963								
I	119	— 6	134	— 5	108	—	179	4
II	133	— 4	165	6	119	—	187	11
III	119	— 4	149	9	106	—	152	8
IV	138	1	181	18	122	—	182	6
1964								
I	128	8	153	14	123	14	181	1
II	139	5	178	8	127	7 ⁽²⁾	171	— 9
III	125	5	151	2 ⁽²⁾	109	2 ⁽²⁾	122	— 20 ⁽²⁾

⁽¹⁾ Indices nationaux. Pour la France, un nouvel indice a été calculé à partir de 1963, mais n'est pas tout à fait comparable à celui des années précédentes.

⁽²⁾ Estimations.

C — Construction navale

Au troisième trimestre de 1964, le tonnage des navires mis sur cale dans les chantiers navals de la Communauté a marqué une très forte augmentation, surtout dans la république fédérale d'Allemagne; il a dépassé de plus de 300.000 t.j.b. le tonnage des constructions commencées tant au cours du trimestre précédent que durant le troisième trimestre de 1963.

Comme le tonnage des navires achevés a, dans l'ensemble, été relativement faible, le tonnage global des navires en construction dans la Communauté dépassait nettement, au 1^{er} octobre 1964, celui qui avait été enregistré trois mois auparavant, et se situait à peine en dessous du niveau qu'il avait atteint un an plus tôt.

Toutefois, cette évolution de la construction navale dans la Communauté ne doit en aucune manière être interprétée comme le premier signe d'une reprise durable de l'activité dans les chantiers navals des pays membres, considérés dans leur ensemble. De nombreux facteurs notamment la forte concurrence internationale, empêchent les chantiers de la Communauté de participer, dans la mesure que permettraient leurs capacités, à l'accroissement de la production mondiale de navires. En effet, la plus grande partie de la demande mondiale ne bénéficie qu'à un petit nombre de pays non membres, qui offrent des conditions exceptionnelles de financement; en outre, une part importante du tonnage mondial construit n'est que le résultat de la politique délibérée de certains pays tiers de se constituer une industrie de construction navale et une flotte nationale.

Au cours des prochains mois, la poursuite de l'expansion du tonnage en construction dans la Communauté dépendra surtout de l'importance du tonnage qui sera mis sur cale dans la république fédérale d'Allemagne, où les carnets de commandes ont continué de s'accroître, du moins ces derniers temps. Par contre, l'incidence des récentes mesures d'aide à la construction navale, prises en Italie,

ne se fera sentir que plus tard dans l'année 1965. Au total, le tonnage des navires en construction dans la Communauté au 1^{er} avril 1965 pourrait atteindre environ 2.630.000 t.j.b., ce qui représente une augmentation de 10 % par rapport au niveau particulièrement bas qui avait été enregistré un an plus tôt.

TABLEAU 4

Construction navale
(Navires de mer en construction)

Situation à la fin de l'année ou du trimestre	En milliers de tonnes	Variations en % par rapport à l'année précédente
1958	3.509	10
1959	3.167	— 10
1960	2.976	— 6
1961	2.853	— 4
1962	3.086	8
1963	2.270	— 27
1961		
I	2.768	— 13
II	2.843	— 8
III	2.783	— 10
IV	2.853	— 4
1962		
I	2.847	3
II	2.975	5
III	2.884	4
IV	3.086	8
1963		
I	3.009	6
II	2.750	— 8
III	2.610	— 10
IV	2.266	— 27
1964		
I	2.379	— 21
II	2.267	— 18
III	2.574	— 1
IV ⁽¹⁾	2.500	10
1965		
I ⁽¹⁾	2.630	10

⁽¹⁾ Prévisions.

Source : "Lloyds' Register of Shipping".

D — Industrie du bâtiment

L'expansion conjoncturelle de l'activité dans l'industrie de la construction de la Communauté s'est poursuivie, au troisième trimestre de 1964, à peu près au même rythme qu'au trimestre précé-

dent. Toutefois, en Italie, le niveau de l'activité a largement été déterminé par les travaux d'achèvement, tant dans le secteur du logement que dans celui des constructions à usage industriel ou commercial; par contre, les mises en chantier, dont le nombre est demeuré très limité, n'ont guère

donné d'impulsions à la production. Dans la république fédérale d'Allemagne, l'évolution a plutôt été hésitante pour les travaux du génie civil, notamment la construction de routes, où seule l'utilisation anticipée des crédits inscrits au budget de 1965 a permis d'assurer la poursuite de l'activité. Par contre, la forte propension à investir des entreprises a déterminé, dans ce pays, une vive progression de la construction de bâtiments à usage industriel ou commercial.

De nouveaux progrès de la production doivent avoir été enregistrés, durant les derniers mois de 1964, dans l'industrie de la construction de la Communauté, du fait surtout du volume toujours important des travaux en cours. Les perspectives

pour la première moitié de 1965 semblent, par contre, plus incertaines, l'évolution de l'activité pouvant alors être affectée par les tendances de la demande observées dans certains pays. C'est surtout le cas de l'Italie, où s'est accentuée la forte réduction du nombre des autorisations de bâtir, en particulier pour la construction de logements. Il semble, par ailleurs, que dans la république fédérale d'Allemagne, des signes de détente soient récemment apparus dans certains secteurs du marché de la construction. En effet, l'évolution beaucoup plus calme des prix de la construction et la diminution assez prononcée du nombre d'heures travaillées reflètent déjà, sans doute, une expansion moins vive de la demande effective.

TABLEAU 5

Logements

Année ou trimestre	Logements achevés ⁽¹⁾		Autorisations de construire ⁽¹⁾	
	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente
1960	1.299	— 1	1.499	0
1961	1.313	1	1.633	9
1962	1.355	3	1.787	9
1963	1.411 ⁽²⁾	4	1.916 ⁽²⁾	7
1961				
I	206	7	319	9
II	243	2	392	14
III	270	— 2	365	1
IV	469	— 1	363	0
1962				
I	198	— 4	329	3
II	237	— 3	385	— 2
III	274	1	387	6
IV	490	4	400	10
1963				
I	169	— 15	350	6
II	237 ⁽³⁾	0	402	4
III	297 ⁽³⁾	8	436	13
IV	540 ⁽³⁾	10	430	8
1964				
I	212 ⁽³⁾	25	380 ⁽²⁾	9
II	250 ⁽³⁾	5	421 ⁽²⁾	5
III	320 ⁽³⁾	8	407 ⁽³⁾	— 7

⁽¹⁾ Les données annuelles ne correspondent pas à la somme des données trimestrielles, parce qu'en Italie, ces dernières ne comprennent que les logements autorisés et achevés dans les chefs-lieux de province et les communes de plus de 20.000 habitants.

⁽²⁾ Chiffres provisoires.

⁽³⁾ Estimations.

Source : Office statistique des Communautés européennes.

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

PROGRAMMES PRÉVISIONNELS POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 1965

Les programmes prévisionnels de caractère indicatif portant sur la production, la consommation, l'exportation et l'importation de charbon et d'acier, établis conformément à l'article 46 du traité pour le premier trimestre 1965 sont précédés de considérations touchant l'évolution générale de la conjoncture dans les pays de la Communauté, publiées dans ce même numéro du *Journal officiel des Communautés européennes*.

Conformément à la répartition des tâches intervenues entre les exécutifs européens, la Haute Autorité participe aux études conjoncturelles dont la Commission de la Communauté économique européenne a la charge.

I — PROGRAMME PRÉVISIONNEL « CHARBON »

Observations générales

Le bilan de la Communauté fait apparaître un surplus global de 2,4 millions de t de houille qui seraient mises en stock à la production. Ce surplus provient en quasi-totalité de la République fédérale; pour les autres pays, les variations de stocks restent d'amplitude restreinte et dans les deux sens, positif et négatif. On rappelle que durant l'année 1964 la mise en stocks à la production s'est élevée au total à 5,8 millions de t dont 4,7 en République fédérale, 0,9 en Belgique et 0,5 aux Pays-Bas tandis qu'un faible déstockage était réalisé en France.

Bien que les bilans charbonniers pour chacun des pays fassent apparaître des mouvements de stocks à la mine d'amplitude très variable et même de sens contraire, la situation des entreprises

charbonnières des différents bassins de la Communauté reste préoccupante en général tant sur le plan de leur coût de production, et son évolution prévisible dans le proche avenir, que sur le plan de leur recette.

Demande intérieure

Les facteurs favorables qui ont soutenu la demande générale de houille en 1964 s'atténuent. Sur le plan économique, la production industrielle présenterait un rythme de croissance annuelle de 3 % au lieu de 6,5 % durant l'année précédente.

L'industrie sidérurgique consoliderait sa poussée de 1964 avec une activité supérieure à celle d'il y a un an mais en légère régression par rapport au rythme du dernier trimestre. Enfin, le secteur

des foyers domestiques dont les stocks à l'entrée de l'hiver peuvent être considérés comme suffisants exprime des besoins dont le niveau retrouve celui connu avant l'hiver 1963.

La demande totale de houille pour la Communauté s'élèverait à 63,3 millions de t, en réduction de 2,5 millions de t ou 4 % sur celle du premier trimestre 1964. Si l'on élimine les mouvements de stocks chez les utilisateurs, la consommation réelle d'une année sur l'autre se réduirait de 3,3 %.

Pour les centrales thermiques la consommation serait en augmentation de 2,2 %. Cette divergence d'avec la tendance générale des besoins en énergie électrique s'explique par une hydraulicité particulièrement faible (coefficient 84) au premier trimestre 1964. La carbonisation reprendrait son mouvement vers le bas, 0,7 million de t en moins d'enfournements, la demande en coke de l'industrie sidérurgique, bien qu'en hausse, ne suffisant pas à compenser une réduction des besoins en coke aussi bien du secteur « autres industries » que du secteur foyers domestiques.

L'approvisionnement des foyers domestiques étant normalisé après le restockage effectué dans le circuit de distribution et chez les consommateurs en 1964, les besoins exprimés s'élèveraient pour l'ensemble houille, agglomérés de houille et coke de four à 11,2 millions de t, contre 12,7 millions de t au premier trimestre 1964.

Dans les deux secteurs publics, les chemins de fer et les usines à gaz, on s'attend à une nouvelle

réduction des besoins en houille, pour le premier de l'ordre de 10 % par an. Quant aux usines à gaz, à 85 % situées en République fédérale, l'arrivée de nouvelles disponibilités en gaz naturel indigène et en gaz de raffinerie provoque un mouvement de recul pour le charbon d'environ 15 %.

Exportations vers les pays tiers

Les exportations vers les pays tiers se présentent en net repli pour la houille, avec 0,5 million de t, mais conservent leur volume des années antérieures pour le coke de four, environ 1 million de t par trimestre.

Production de houille

La production de houille pour l'ensemble de la Communauté est estimée à 58,4 millions de t. La réduction d'environ 1 million de t sur celle réalisée au premier trimestre 1964 est répartie sur les principaux bassins.

Le rendement fond n'augmenterait en moyenne que de 2 %, avec même un recul en Campine. Il s'agit d'un taux d'accroissement le plus faible connu depuis longtemps. Pour les effectifs au fond, la réduction annuelle serait de l'ordre de 3,5 %, d'amplitude limitée, avec là aussi une exception pour la Belgique où les efforts de recrutement conduiraient à un relèvement des effectifs.

TABLEAU 1

Production de houille dans la Communauté

(en 1.000 t)

	Premier trimestre 1965	Premier trimestre 1964	Différence	
	Prévisions	Réalisations	t	%
Allemagne (R.F.)	36.300	36.823	— 523	— 1,4
Belgique	5.340	5.619	— 279	— 5,0
France	13.725	13.874	— 149	— 1,1
Italie	160	113	+ 47	+ 41,6
Pays-Bas	2.885	2.952	— 67	— 2,3
Communauté : total houille	58.410	59.381	— 971	— 1,6
dont :				
anthracites et maigres :				
classés	4.030	3.973	+ 57	+ 1,4
fines lavées	3.505	3.378	+ 127	+ 3,8
charbons groupes V et VI C.E.C.A.	34.875	35.559	— 684	— 1,9

Sur le plan qualitatif, la production d'antracite et de maigres augmenterait légèrement, la réduction générale de la production portant sur les autres qualités de houille.

Importations en provenance des pays tiers

Les importations en provenance des pays tiers reviennent pour l'ensemble de la Communauté au chiffre de 7,5 millions de t, en diminution de 6,5 %

sur la moyenne réalisée durant l'année 1964 où les importations totales doivent s'élever à près de 32 millions de t. Trois pays importateurs, la France, la Belgique et les Pays-Bas, dans l'ordre décroissant, procèdent à un réajustement de leurs importations. Pour l'Italie les tonnages restent sans grand changement étant donné la reprise attendue de l'industrie sidérurgique. Quant à la République fédérale ses importations sont commandées par le contingent tarifaire, auquel s'ajoutent les livraisons aux troupes américaines.

TABLEAU 2

Importations de houille en provenance des pays tiers par pays de la Communauté

(en 1.000 t)

Pays d'importation	Premier trimestre 1965	Premier trimestre 1964	Différence	
	Prévisions	Réalisations	t	%
Allemagne (R.F.)	1.820	1.768	+ 52	+ 3
Belgique	750	936	— 186	— 20
France	1.285	1.666	— 381	— 23
Italie	2.235	2.398	— 163	— 7
Luxembourg	5	1	+ 4	
Pays-Bas	1.350	1.509	— 159	— 11
Communauté	7.445	8.278	— 833	— 10

Le réajustement des importations opéré au début de 1965 porte principalement sur le courant en provenance des U.S.A.

TABLEAU 3

Importations par pays de provenance

(en 1.000 t)

Pays de provenance	Premier trimestre 1965	Premier trimestre 1964	Différence	
	Prévisions	Réalisations	t	%
U.S.A.	4.770	5.402	— 632	— 12
Royaume-Uni	1.160	1.217	— 57	— 5
Pologne	460	322	+ 138	+ 43
U.R.S.S.	820	875	— 55	— 6
Autres pays	235	462	— 227	— 49
Total	7.445	8.278	— 833	— 10

Stocks à la production

Pour l'ensemble de la Communauté, le bilan montre un stockage à la production de 2,4 millions

de t de houille résultant essentiellement d'un stockage du même ordre de grandeur en République fédérale alors que dans les autres pays les variations resteront de moindre importance, un certain

stockage en Belgique et un certain déstockage en France. Les stocks de houille à la mine se monteraient ainsi à fin mars 1965 à 19 millions de t.

Pour le coke de four il est prévu un stockage à la production de 310.000 t résultant d'un stockage de 390.000 t en République fédérale et de mouve-

ments divers de peu d'amplitude dans les autres pays.

On trouvera ci-après les bilans prévisionnels premier trimestre 1965 pour la houille, les agglomérés de houille, le coke de four, ainsi que pour les briquettes de lignite y compris le semi-coke.

TABLEAU 4

Approvisionnements et besoins en combustibles solides de la Communauté

Prévisions sur le premier trimestre 1965

(en milliers de tonnes)

	Houille	Agglomérés de houille	Coke de four	Briquettes de lignite
1. Production	58.410	3.615	18.050	4.065
2. Corr. pour bas-produits	+ 260	—	—	—
3. Import. prov. pays tiers				
a) U.S.A.	—	—	—	—
b) Autres pays	—	10	40	1.285
c) Total	7.445	10	40	1.285
4. Ressources (1 à 3)	66.115	3.625	18.090	5.350
5. Demande intérieure				
a) Consommation propre	1.675	20	500	160
b) Livraisons au personnel	950	265	215	60
c) Centrales minières	5.875	—	—	—
d) Centrales publiques	9.190	—	—	—
e) Usines à gaz	1.735	—	—	—
f) Chemins de fer	2.025	60	50	35
g) Cokeries	23.700	—	—	—
h) Industrie sidérurgique	905	—	12.150	110
i) Autres industries	6.965	35	1.755	630
j) Foyers domestiques	6.310	2.985	1.950	4.215
k) Usines d'agglomérés	3.485	—	—	—
l) Divers	490	—	—	—
Total	63.305	3.365	16.750	5.250
6. Mouvement des stocks chez les consommateurs	— 895	—	—	—
7. Exportations vers pays tiers	495	20	1.030	100
8. Besoins totaux (5 + 7)	63.800	3.385	17.780	5.350
9. Stocks à la production (début)	16.620	170	2.750	—
10. Mouvement stocks à la production	+ 2.365	+ 240	+ 310	—
11. Stocks à la production (fin)	18.985	410	3.060	—
12. Mouvement stocks à l'importation	— 50	—	—	—

Au premier trimestre 1964, les réalisations houille ont été de 59.381.000 t pour la production (1), de 68.065.000 t pour les ressources (4) et de 66.521.000 t pour les besoins totaux (8).

II — PROGRAMME PRÉVISIONNEL « SIDÉRURGIE »

La production d'acier brut des usines de la Communauté s'est élevée en 1964 à 82,8 millions de t. De 1960 à 1963, la production d'acier s'était

élevée à 73 millions de t environ. Après ces années de stagnation, on constate donc à nouveau une forte reprise de la production sidérurgique.

Si l'on compare la progression de la production d'acier à celle de l'indice de la production industrielle, on constate qu'entre 1963 et 1964 la production d'acier a augmenté de 13,3 % alors que l'indice de la production industrielle générale s'est accru de 6,5 %. La production d'acier a donc progressé deux fois plus rapidement que la production industrielle. On constate ainsi, une fois de plus, que les mouvements dans l'industrie sidérurgique sont plus amples que les mouvements conjoncturels de l'économie en général.

Si l'on considère cependant l'évolution pendant une période de plusieurs années, il s'avère que la production d'acier brut a progressé par an de 3,1 % théoriquement entre 1960 et 1964, alors que la production industrielle augmentait de 6 % par an. On constate donc, pendant la période considérée, un ralentissement relatif de la production sidérurgique. Cette évolution est due, pour une bonne part, à la régression des exportations nettes de la Communauté qui sont tombées de 12 millions de t en 1960 à 10,2 millions de t en poids d'acier brut en 1964. Mais la consommation effective d'acier, elle aussi, accuse par rapport à la production industrielle générale, une tendance au ralentissement.

L'augmentation de la production d'acier intervenue en 1964 est essentiellement due à la reprise conjoncturelle des commandes d'acier par l'industrie de transformation de la Communauté. Au cours du troisième trimestre, la production d'acier des usines de la Communauté destinée au marché intérieur et les importations en provenance des pays tiers ont cependant dépassé, de plus de 2 millions de t en poids d'acier brut, les besoins effectifs de l'industrie de transformation. Ce tonnage a été pris en stock soit par les usines elles-mêmes, soit par les négociants ou les utilisateurs. S'il est exact qu'au cours du troisième trimestre il faut s'attendre en règle générale à une augmentation des stocks en raison de la régression saisonnière de la consommation, on constate cependant cette fois-ci un gonflement des stocks particulièrement élevé. Bien qu'une partie de ces tonnages puisse avoir été utilisée pour reconstituer les stocks qui avaient été réduits en 1963, il convient cependant d'admettre que les tonnages mis en stocks ont dépassé les besoins indispensables. Au quatrième trimestre également, l'approvisionnement du marché était supérieur aux besoins effectifs. Il est donc probable que les stocks se soient gonflés une nouvelle fois d'environ un million de tonnes. Ce nouvel accroissement des stocks est en contradiction avec la réduction des stocks que l'on constate normalement au quatrième trimestre. Au cours des deux trimestres susmentionnés, la production effective était nettement supérieure aux tonnages prévisionnels.

L'accroissement des stocks de l'industrie de transformation se reflète, jusqu'à un certain point, dans la diminution des commandes en carnet de l'industrie sidérurgique. Alors que les nombreuses

commandes nouvelles avaient entraîné, au cours des premiers mois de 1964, un gonflement sensible des carnets, les livraisons ont dépassé, depuis le milieu de l'année, les commandes nouvelles et ont eu pour effet une réduction des carnets de commande de l'ordre de 2,0 millions de t de laminés.

La constitution de stocks importants par l'industrie de transformation et la diminution des commandes en carnet de l'industrie sidérurgique font apparaître clairement le déséquilibre entre l'offre et la demande intervenu depuis le troisième trimestre 1964 sur le marché de l'acier de la Communauté. Au cours des derniers mois les clients de la Communauté ont réagi contre cette évolution par une certaine réserve dans la passation de nouvelles commandes.

Les exportations des usines de la Communauté devraient s'élever, en 1964, à quelque 13,9 millions de t en poids d'acier brut. Si ce résultat est inférieur aux exportations de 1960 (14,4 millions de t), il convient cependant de noter la progression sensible par rapport à 1963 (12,0 millions de t). Cette reprise des exportations est essentiellement due à l'évolution favorable de la conjoncture mondiale. Dans la plupart des pays producteurs d'acier, la production et la consommation d'acier ont sensiblement progressé en 1964. Dans un certain nombre de pays, il faut par conséquent s'attendre à de nouveaux résultats records. Cela vaut surtout pour les États-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon. Dans un certain nombre de pays producteurs moins importants, la production d'acier a également progressé sensiblement. Comme le potentiel de production de la plupart des pays dépasse cependant leurs besoins propres, on constate sur le marché mondial, en dépit de l'amélioration de la situation conjoncturelle, un sensible excédent de l'offre. Les prix de l'acier sur le marché mondial se situent donc à un niveau remarquablement bas.

Les possibilités d'exportation des usines sidérurgiques de la Communauté se sont cependant détériorées depuis que le gouvernement britannique a introduit, à compter du 27 octobre 1964, un complément de droits de douane de 15 %. Étant donné qu'à la suite de cette mesure les produits de la C.E.C.A. supportent en moyenne 28 % de droits de douane, les possibilités d'exporter des laminés à destination de la Grande-Bretagne ont sensiblement diminué. Au cours des neuf premiers mois de 1964, les exportations à destination de la Grande-Bretagne s'étaient élevées à 590.000 t. Même si l'on tient compte du fait que ce chiffre comprend, en partie, des livraisons afférentes à des contrats de laminage à façon et, en partie, des tonnages commandés en raison de la grève qui a affecté la Steel Company of Wales, il n'en reste pas moins que dans le secteur de l'acier également la Grande-Bretagne est un des partenaires commerciaux les plus importants de la Communauté. Les effets de la mesure britannique ne peuvent cependant pas encore être évalués à l'heure actuelle,

ceci d'autant moins qu'il faudra également s'attendre à des incidences indirectes, par exemple de moindres chances d'exportation sur les autres marchés sur lesquels se manifeste maintenant l'offre supplémentaire de tous les pays qui exportaient normalement vers la Grande-Bretagne. De même, les exportations de l'industrie de transformation de la Communauté à destination de l'Angleterre pourraient, elles aussi, s'en trouver affectées, mais les tonnages en poids d'acier de ces exportations étaient relativement faibles.

Les importations de laminés de la Communauté devraient s'élever en 1964 à environ 3,7 millions de t en poids d'acier brut. Par rapport à l'année 1963 qui, avec 4,2 millions de t, accuse le chiffre record des importations, on constate donc une légère régression. Cette évolution s'explique cependant surtout par le recul des importations italiennes qui est en rapport avec l'affaiblissement conjoncturel constaté dans ce pays. A l'opposé de l'Italie, dans la république fédérale d'Allemagne les importations en provenance des pays tiers ont continué à progresser.

L'évolution favorable sur le marché de l'acier de la Communauté s'est accompagnée, depuis le printemps de l'année passée, d'une consolidation des prix de l'acier. Cette consolidation se reflète non seulement dans la régression des alignements sur les offres émanant des pays tiers, mais également dans le relèvement des prix de barème les plus faibles de la Communauté, réduits en 1963 sous la pression des importations.

L'évolution sur les marchés de l'acier des divers pays de la Communauté a fait apparaître d'importantes différences en 1964. Dans la république fédérale d'Allemagne, la consommation d'acier a augmenté le plus fortement en raison de la vigoureuse reprise des investissements. Par rapport à 1963, l'accroissement devrait s'élever à 9,5 % environ. Dans cet ordre d'idée, il convient de tenir compte de la régression de la consommation d'acier dans la République fédérale en 1963, contrairement à ce qui s'était passé dans les autres pays de la Communauté, et ce pour des motifs d'ordre conjoncturel.

En France, la consommation d'acier a progressé en 1964 de 8,5 % et, dans les pays du Benelux, de 7 % environ. Dans ces pays également on a constaté en 1964 une vigoureuse reprise d'activité sur les marchés de l'acier.

A l'opposé de ce qui s'est passé dans ces pays, l'Italie a connu un sensible affaiblissement conjoncturel de la consommation de l'acier qui s'explique non seulement par la régression des investissements, mais aussi par la diminution de la production des biens de consommation durables.

Dans tous les pays de la Communauté, à l'exception de l'Italie l'accroissement conjoncturel de la consommation d'acier s'est ralenti depuis le milieu de l'année.

A — Acier

En 1965, également, l'évolution du marché de l'acier de la Communauté sera placée sous le signe d'une nouvelle poussée de la consommation d'acier. Il est vrai que le taux d'accroissement pourrait être inférieur à celui de l'année précédente. De même, on peut s'attendre à un développement favorable de l'économie mondiale dans son ensemble qui pourrait également avoir des incidences sur les exportations des entreprises communautaires. On peut cependant escompter une régression sensible des exportations à destination de la Grande-Bretagne. Des perspectives favorables s'ouvrent par conséquent, au cours de l'année prochaine, pour le marché de l'acier de la Communauté. L'industrie de l'acier devra cependant faire face, en 1965, à un sérieux problème dans la mesure où il s'agira de rétablir l'équilibre, détruit depuis le deuxième semestre 1964, en adaptant la production aux besoins.

La consommation d'acier par l'industrie formatrice de la Communauté pourrait augmenter au cours du premier trimestre 1965, de 4 % à peine par rapport au premier trimestre 1964. Dans la plupart des pays de la Communauté, s'il est exact que la croissance faiblit quelque peu, les facteurs d'accroissement se manifesteront encore sensiblement au cours du premier trimestre. La *consommation d'acier* pourrait par conséquent s'établir à quelque 17,75 millions de t contre 18 millions de t au quatrième trimestre 1964 ⁽¹⁾.

En ce qui concerne les stocks, il est évidemment souhaité que ceux-ci diminuent de nouveau quelque peu. On a déjà souligné que c'est pour cette raison que la clientèle communautaire ne fait pas diligence pour passer de nouvelles commandes. Il sera sans doute possible, il est vrai, d'utiliser une partie des stocks excédentaires pour accroître progressivement la réserve technique, et ce en raison de la tendance à l'augmentation qu'accuse la consommation d'acier, mais on ne pourra guère éviter une certaine réduction de l'excédent de stocks. Le programme prévisionnel pour le premier trimestre 1965 comporte en conséquence une réduction nette d'environ 150.000 t. Au premier abord, cette réduction peut apparaître faible, mais il est sans doute préférable de répartir la réduction des stocks entre plusieurs trimestres dans le sens du maintien de la stabilité de la production d'acier.

Les *exportations* de la Communauté pourraient atteindre au premier trimestre 1965 quelque 4 millions de t. Cet accroissement serait en harmonie avec la progression observée depuis l'automne dernier des commandes passées par l'étranger.

Les *importations* en provenance des pays tiers devraient s'élever, au cours du premier trimestre 1965, à 1 million de t. Après une sensible régres-

(1) Toutes ces données sont fournies en tonnages d'acier brut.

sion au cours du premier semestre 1964, il semble qu'une légère reprise des importations se manifeste maintenant.

Il résulte des prévisions ci-dessus, si l'on tient compte d'une faible consommation de ferraille dans les laminoirs, une *production d'acier brut* de 20,55 millions de t. Cette production tient compte, d'une part, de l'affaiblissement saisonnier de la consommation d'acier et, d'autre part, de la réduction nécessaire des stocks.

Une production plus élevée serait de nature à détruire encore plus l'équilibre.

Au cours du premier trimestre 1965, la situation du marché de l'acier dans les divers pays de la Communauté accusera encore de sensibles différences. Pour la République fédérale, il faut s'at-

tendre à une augmentation de 7 % de la consommation effective d'acier par rapport au premier trimestre 1964, étant donné la vive demande de biens d'investissement et l'augmentation de la consommation privée. En France, le taux d'accroissement pourrait s'établir à quelque 4,5 %. Il semble que, depuis le milieu de l'année 1964, l'augmentation de la consommation d'acier se soit sensiblement ralentie. Dans les pays du Benelux, on peut s'attendre à un nouvel accroissement d'environ 4 %. En ce qui concerne l'Italie, il semble que la régression conjoncturelle ait atteint son point le plus bas. Il y a cependant lieu d'admettre que la consommation d'acier du premier trimestre 1965 n'atteindra pas les résultats du premier trimestre 1964. Par ailleurs, on note un accroissement des exportations à destination d'autres pays de la Communauté et des pays tiers.

TABLEAU I

Production d'acier brut

(en millions de t)

	1963				1964				1965
	I	II	III	IV	I	II	III	IV ⁽¹⁾	I ⁽²⁾
Allemagne (R.F.)	7,75	7,63	8,07	8,16	8,93	9,20	9,81	9,40	9,00
Belgique	1,84	1,86	1,84	1,99	2,11	2,18	2,10	2,34	2,10
France	4,32	4,60	4,04	4,59	4,84	5,11	4,47	5,36	4,90
Italie	2,56	2,62	2,42	2,59	2,50	2,27	2,25	2,70	2,75
Luxembourg	0,99	1,00	1,03	1,02	1,09	1,16	1,15	1,16	1,10
Pays-Bas	0,54	0,61	0,57	0,62	0,66	0,66	0,63	0,70	0,70
Communauté	18,00	18,32	17,97	18,97	20,13	20,58	20,41	21,66	20,55

⁽¹⁾ Prévisions pour décembre.

⁽²⁾ Prévisions.

B — Ferraille

La consommation spécifique de ferraille dans les aciéries est revenue de 421 kg en 1963 à 411 kg en 1964. La vigoureuse extension des possibilités de production de fonte à laquelle il faut s'attendre en Italie surtout permet d'estimer que la mise spécifique de ferraille continuera à diminuer. Dans ces conditions, la consommation de ferraille dans les aciéries s'élèvera à 8,4 millions de t au 1^{er} trimestre 1965.

En 1964, la consommation de ferraille dans les hauts fourneaux accuse, elle aussi, une tendance à la baisse. En présumant que cette évolution se poursuivra à une cadence plus faible, on obtient une consommation de ferraille dans les hauts fourneaux de 0,45 million de t. La consommation dans les laminoirs pourrait atteindre 0,05 million de t.

Les exportations de ferraille de la Communauté sont limitées, en raison de l'interdiction d'expor-

tation restée en vigueur aux ferrailles de démolition navale. Il y a donc lieu d'admettre que les exportations de ferraille seront très faibles.

Les besoins globaux de ferraille s'élèvent, étant donné les estimations ci-dessus, à 8,9 millions de t. Ces besoins pourraient être satisfaits, à concurrence de quelque 5,35 millions de t, par la *recupération* dans les usines. Les achats d'appoint nets indigènes pourraient porter sur 3,10 millions de t environ, les importations sur 0,35 million de t et la réduction saisonnière des stocks des usines sur 0,10 million de t.

C — Fonte

La consommation spécifique de fonte dans les aciéries devrait continuer à progresser étant donné l'adjonction d'importantes possibilités de production en Italie. La consommation de fonte dans les aciéries a donc été estimée à 14,2 millions de t. Dans les fonderies, il faut s'attendre à une consom-

mation d'environ 1 million de t. Les exportations resteront sensiblement au même niveau qu'au cours des trimestres écoulés, soit 0,1 million de t. environ.

Compte tenu des importations de 0,2 million de t et d'une réduction des stocks de l'ordre de 0,05 million de t, la *production de fonte* pourrait s'élever à 15,05 millions de t.

TABLEAU II

Production de fonte

(en millions t)

	1963				1964				1965
	I	II	III	IV	I	II	III	IV ⁽¹⁾	I ⁽²⁾
Allemagne (R.F.)	5,71	5,56	5,79	5,85	6,33	6,66	7,16	7,03	6,40
Belgique	1,69	1,72	1,71	1,83	1,95	2,03	1,97	2,16	1,95
France	3,46	3,75	3,34	3,75	3,89	4,04	3,62	4,30	4,00
Italie	0,90	0,98	0,98	0,92	0,86	0,79	0,85	1,03	1,15
Luxembourg	0,86	0,88	0,91	0,91	0,96	1,07	1,08	1,07	1,00
Pays-Bas	0,39	0,42	0,45	0,45	0,50	0,47	0,46	0,52	0,55
Communauté	13,01	13,31	13,18	13,71	14,49	15,06	15,14	16,11	15,05

(¹) Prévisions pour décembre.

(²) Prévisions.

D — Agglomérés de minerai de fer

La mise d'agglomérés par tonne de fonte a dépassé les 1.000 kg en 1964. Vu l'adjonction de nouvelles installations d'agglomération, il y a lieu de s'attendre à une nouvelle progression. La *production* d'agglomérés de minerai de fer pourrait par conséquent s'élever à quelque 16,2 millions de t au premier trimestre 1965.

et les *installations d'agglomération* de l'ordre de 12,2 millions de t. La *consommation dans les aciéries* pourrait s'élever à 0,25 million de t. Les *exportations* de minerai pourraient n'atteindre que quelque 0,05 million de t au premier trimestre 1965 également.

La production de minerai de fer s'est accrue en 1964, mais le pourcentage des importations a continué de progresser. Au cours du premier trimestre 1965 on peut s'attendre à une *production* de 6,0 millions de t environ. Si l'on admet que, sur ce chiffre, environ 0,1 million de t sont stockés sur le carreau par les mines, on obtient, si l'on estime à 0,2 million de t la réduction saisonnière des stocks des usines sidérurgiques, des *besoins d'importation* s'élevant à 6,4 millions de t.

E — Minerai de fer (en pointe de Fe)

En se fondant sur les estimations de la production de fonte, il faut escompter une *consommation* de minerai de fer dans les *hauts fourneaux*

TABLEAU III

Production de minerai marchand (Fe)

(en millions de t)

	1963				1964				1965
	I	II	III	IV	I	II	III	IV ⁽¹⁾	I ⁽²⁾
Allemagne (R.F.)	0,98	0,76	0,75	0,74	0,71	0,68	0,70	0,75	0,70
Belgique	0,01	0,01	0,00	0,01	0,01	0,01	0,01	0,01	0,0
France	4,11	4,80	3,89	4,44	4,69	4,80	3,94	4,86	4,75
Italie	0,14	0,11	0,14	0,09	0,10	0,11	0,13	0,10	0,15
Luxembourg	0,41	0,39	0,48	0,40	0,40	0,41	0,43	0,41	0,40
Communauté	5,65	6,07	5,26	5,68	5,91	6,00	5,21	6,13	6,0

(¹) Prévisions pour décembre.

(²) Prévisions.

F — Coke

La mise au mille de coke dans les hauts fourneaux pourrait atteindre quelque 730 kg en 1964 contre 770 kg en 1963. Étant donné que les efforts en vue de réduire la mise au mille de coke sont poursuivis — il convient de songer surtout à l'augmentation de la production d'agglomérés de minerai de fer

— on peut estimer à 10,8 millions de t la consommation de coke dans les hauts fourneaux au cours du premier trimestre 1965. La consommation dans les installations d'agglomération pourrait s'élever à 1,1 million de t et la consommation pour les autres utilisations à 0,25 million de t. Dans ces conditions, les besoins globaux de coke atteindront 12,15 millions de t au premier trimestre 1965.

TABLEAU IV

Consommation globale de coke

(en millions de t)

	1963				1964				1965
	I	II	III	IV	I	II	III	IV (1)	I (2)
Allemagne (R.F.)	4,70	4,44	4,57	4,70	5,03	5,18	5,51	5,45	5,05
Belgique	1,46	1,40	1,39	1,48	1,53	1,54	1,50	1,60	1,50
France	3,43	3,49	3,12	3,49	3,56	3,61	3,27	3,75	3,55
Italie	0,68	0,68	0,69	0,64	0,63	0,55	0,59	0,65	0,75
Luxembourg	0,92	0,90	0,93	0,91	0,93	1,00	1,01	1,00	0,95
Pays-Bas	0,24	0,31	0,31	0,35	0,34	0,33	0,32	0,35	0,35
Communauté	11,43	11,22	11,01	11,57	12,02	12,20	12,20	12,80	12,15

(1) Estimations.

(2) Prévisions.

Prévision des disponibilités et des besoins de la Communauté en produits sidérurgiques et en matières premières nécessaires à leur fabrication

(en millions de t)

	1964				1965
	I	II	III	IV (1)	I (2)
A — ACIER BRUT					
<i>Utilisation</i>					
1. Consommation effective	17,04	17,94	15,68	18,00	17,75
2. Variation des stocks (3)	+ 0,72	+ 0,24	+ 2,33	+ 1,00	— 0,25
3. Exportations	3,39	3,40	3,40	3,70	4,00
<i>Ressources</i>					
4. Production d'acier brut	20,12	20,58	20,40	21,65	20,55
5. Consommation de ferraille	0,07	0,07	0,06	0,05	0,05
6. Importations	0,86	0,93	0,95	1,00	1,00
B — FERRAILLE (4)					
<i>Utilisation</i>					
7. Consommation dans les aciéries	8,50	8,51	8,26		8,40
8. Consommation dans les hauts fourneaux	0,46	0,52	0,46		0,45
9. Consommation de ferraille dans les laminoirs	0,07	0,06	0,06		0,05
10. Exportations	0,03	0,08			0,00
<i>Ressources</i>					
11. Récupération des usines	5,14	5,42	5,44 (7)		5,35
12. Achats d'appoint nets indigènes (5)	3,25	3,26	2,96 (7)		3,10
13. Importations	0,34	0,73	0,58 (7)		0,35
14. Variation des stocks des usines (6)	— 0,29	+ 0,24	+ 0,22 (7)		— 0,10

	1964				1965
	I	II	III	IV (2)	I (2)
C — FONTES					
<i>Utilisation</i>					
15. Consommation dans les aciéries	13,78	14,33	14,23		14,20
16. A la disposition des fonderies	1,01	0,90	0,88		1,00
17. Exportations	0,10	0,09	0,08 (7)		0,10
<i>Ressources</i>					
18. Production	14,49	15,04	15,13	16,11	15,05
19. Importations	0,26	0,18	0,15 (7)		0,20
20. Variation des stocks des usines (6)	— 0,14	— 0,10	+ 0,09		— 0,05
D — AGGLOMÉRÉS					
21. Production	14,99	15,60	15,48		16,20
E — MINERAI DE FER (en teneur de Fe)					
<i>Utilisation</i>					
22. Consommation dans les hauts fourneaux et les installations d'agglomération	11,69	12,06	12,14		12,20
23. Consommation dans les aciéries	0,21	0,29	0,23		0,25
24. Exportations	0,04	0,04	0,05 (7)		0,05
<i>Ressources</i>					
25. Production	5,91	5,90	5,21	6,13	6,00
26. Variation des stocks dans les mines	+ 0,18	+ 0,13			+ 0,10
27. Importations	5,66	7,34			6,40
28. Variation des stocks dans les usines	— 0,49	+ 0,23			— 0,20
F — COKE					
<i>Utilisation</i>					
29. Consommation dans les hauts fourneaux	10,77	11,02	11,07		10,80
30. Consommation dans les installations d'agglomération	1,01	1,02	0,99		1,10
31. Autres utilisations	0,24	0,17	0,16		0,25
<i>Ressources</i>					
32. Livraisons à l'industrie sidérurgique	12,00	12,20	12,16 (7)		12,15
33. Variation des stocks des usines	— 0,00	+ 0,01	+ 0,06		—

(1) Estimations.

(2) Prévisions.

(3) Stocks des producteurs, négociants et utilisateurs. En cas de modification de l'allure de la production et de la consommation, ces variations de stocks se rapportent parfois à l'augmentation ou à la réduction des stocks techniques correspondant à l'adaptation à la nouvelle allure de la production ou de la consommation.

(4) Y compris la consommation de ferraille et la récupération propre des fonderies d'acier indépendantes (v. JO de la C.E.C.A. du 25 janvier 1958).

(5) Après déduction des ventes de l'industrie sidérurgique à d'autres usines du marché commun.

(6) Les diminutions de stocks (—) constituent une ressource supplémentaire. Les augmentations de stocks (+) constituent une réduction de l'utilisation. Certains écarts statistiques peuvent exister entre les ressources globales et l'utilisation globale, étant donné que les variations de stocks recensés ne correspondent pas toujours, en raison des différentes dates des divers recensements, aux variations théoriques.

(7) Chiffres provisoires.

